



FOULEES DES GRENOUILLES

10 KM - SURAT (63)

Samedi 4 juillet 2015 - 17H30

Tarif : 8 € jusqu'au 2 juillet 2015 - 10 € le jour de la course
Chèque à l'ordre de LIMAGNE ATHLETE ENDURANCE



NOMPRENOM.....

DATE DE NAISSANCE/...../19.... SEXE : H F

(ouvert aux coureurs nés en 1999 et avant)

ADRESSE POSTALE

CODE POSTAL.....VILLE.....

TEL :E-MAIL :

Vous avez une licence valide (voir règlement au dos) - Joindre la photocopie

Fédération :

Club :

N° de Licence :

Vous n'avez pas de licence

Joindre obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins d'un an au 4 juillet 2015.

Participation au challenge CLUB ou Groupe

Nom du club : Nom du groupe :


Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné NOMPRENOM.....

autorise mon fils/ma fille NOM PRENOM.....

à participer aux foulées des grenouilles 2015

Fait à.....le...../...../2015

Signature 

Certificat/Licence

Réservé à l'organisation

Règlement N° Dossier

Règlement des Foulées des Grenouilles

Inscriptions

Inscription par courrier jusqu'au 2 juillet 2015 :

bulletin à retourner accompagné du règlement et de la photocopie de licence ou certificat médical à Sophie PELLETIER 28 rue du Tarrat 63720 CHAPPES
Téléphone : 06 19 57 45 55

Inscription en ligne jusqu'au 2 juillet 2015 :

www.limagne-athlete-endurance.com

Inscription sur place le samedi 4 juillet 2015 :

Foyer Rural de SURAT de 15 heures à 17 heures

Vestiaires

Vestiaires et douches mis à disposition au stade de foot
Pas de surveillance des effets personnels par l'organisation

Parcours

Départ route de Pagnant près du stade de foot - Arrivée au Foyer Rural de Surat
Parcours composé de 3 boucles

Règlement d'engagement

Course autorisée à partir de la catégorie Cadet (né(e) en 1999 et avant)

Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire

Tarif : 8 euros (majoration de 2 euros le jour de la course)

Conformément à l'article L.231-3 du Code du Sport, seront acceptés : les titulaires

d'une licence Athlète compétition, Athlète Santé Loisir option Running ou d'un Pass Running délivré par la FFA et les titulaires d'une licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou

l'UFOLEP seulement si la mention de non contre indication de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition figure sur la licence, les titulaires d'une licence FFCO, FFPM, FFTri

Pour tous les autres participants, joindre à l'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition de moins d'un an le jour de l'épreuve ou sa photocopie

Du fait de son inscription, le concurrent accepte le présent règlement et donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour sa promotion

Sécurité

Course limitée à 490 coureurs

Circulation réglementée sur le parcours pendant la durée de l'épreuve

Ravitaillement, sécurité et service médical selon règlement des courses hors stade

En cas de force majeure ou de situation mettant en danger la sécurité des concurrents l'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve

Récompenses

1 lot à chaque participant

Récompenses aux premiers H/F scratches et catégorie - pas de double récompense

1 lot au club le plus représenté - 1 lot au groupe le plus représenté (hors club)

Nombreux lots au tirage au sort des dossards (personnes présentes à la remise des récompenses)

Animation enfants

Course-relai de 4 enfants contre un coureur confirmé (à partir de 8 ans)

inscription gratuite sur place à partir de 16h00 à 16h30 : départ 16h45